

#COMPTE-RENDU CSAM

PROPOS DE LA MINISTRE DE MONTCHALIN

La ministre de Montchalin a ouvert le CSAM en insistant sur le danger que représenterait l'absence de budget qui contraindrait fortement le fonctionnement de nos administrations.

Le PLF vise 4,7% de déficit en 2026 pour atteindre 3% en 2029.

La maîtrise des dépenses représente 2/3 du total à répartir entre les ministères et l'ensemble de la sphère publique. Les discours sur « le train de vie de l'État » est une vision anti fonctionnaire qu'il faut combattre. Bercy ne doit pas être le seul à contribuer.

598 suppressions à Bercy en 2026 dont 550 à la DGFiP ce qui représente beaucoup d'efforts après 25% de suppressions d'emplois ces dernières années.

Les crédits augmentent sur la mission gestion des finances publiques ; les crédits de l'action sociale sont préservés (120 millions y compris la réserve).

Les crédits d'intervention sont recentrés suite à la fin du plan de relance et de la période inflationniste. Le fond de transformation de l'action publique est supprimé de même que celui pour l'aide au développement multilatérale, à l'exception de la santé.

S'agissant de la PSC obligatoire, des difficultés existent mais les choses avancent bien pour la ministre ; l'accord reste la boussole de son action.

#DÉCLARATION LIMINAIRE INTERSYNDICALE (SOLIDAIRES, CGT, CFDT, CFTC, FO)

Il y a dix ans et un jour 130 personnes perdaient la vie dans une soirée de l'horreur absolue. Parmi les victimes il y avait 3 de nos collègues.

Tous avaient encore tant à vivre quand ils furent fauchés par les balles d'une idéologie de la haine loin de ce que nous sommes.

Nous ne les oubliions pas et pensons à eux, à leurs familles et à leurs collègues.

Ces mois et semaines sont bien évidemment marqués par les « tribulations » budgétaires, dont il est encore trop tôt pour en deviner l'issue, sachant que les soubresauts parlementaires sont plus complexes que jamais.

Il y a toutefois un projet de départ que personne ne revendique apparemment, ce qui est une des bizarries de la période.

Et bien, nous, Fédérations des Finances, en serons également des opposants résolus.

Pour commencer, il y a la force des symboles, qui, en fait, sont beaucoup plus que cela.

Revenir sur la valse des (dizaines de) milliards qui ont parfois arrosé le désert ou terminé dans les poches de quelques-uns ? Toucher à quelques patrimoines, dont la concentration s'est accrue dans des proportions phénoménales en l'espace de 30 ans ? Vous n'y pensez pas !

Par contre, pour le doublement des franchises médicales ou la suppression de la prime de Noël pour les bénéficiaires du RSA et les chômeurs en fin de droit (la bagatelle de 150 et 228 euros),

cela pose moins de problème. Apparemment la France ne pourrait plus se permettre cette générosité extrême...

« Accusé Service Public, levez-vous ! » : c'est encore ce dernier qui est largement accusé de tous les maux. Et beaucoup vont encore goûter de l'art suprême de la diète, y compris quand on porte des missions fondamentales comme la santé, l'éducation, ... (pour Bercy, on y reviendra un peu plus tard).

Pourtant, ce ne sont pas les comptes de la Fonction Publique d'État qui ont dérivé. A notre sens, c'est une période où le besoin d'État n'a peut-être jamais été aussi fort et, si le débat de la justice fiscale est maintenant bien ancré dans le débat public, celui concernant le financement de l'Action Publique peine encore à prendre sa place dans les débats autour de ce PLF.

Pour les agent.es, nous sommes dans une « remarquable » continuité. S'agissant du point d'indice, nous finirons plus proches de la glaciation que du gel. A voir peut-être dans un autre siècle ou millénaire ... Spéciale dédicace, au passage, à l'indemnité de scolarité. Toujours, pas de bougé depuis 2006. Pourtant, à l'heure où l'attractivité devient un thème indéniable, une évolution est urgente.

Et Bercy dans tout cela ? Business as usual ..., on supprime des emplois.

A force, ce serait plutôt « business as ... insupportable » à la DGFiP. Et pour les autres directions, c'est petit recul ou stagnation.

Comment croire que les missions ne vont pas en être encore affectées ? On peut certes nous parler d'automatisation / modernisation ou d'IA. Il faudra toujours des agents pour accomplir des actes. L'affaire SHEIN en est peut-être la démonstration par l'absurde. Pour faire face, il faut une volonté politique - nous réservons notre jugement sur ce point - et des agents des Douanes, de la DGCCRF, pour faire des contrôles - là, la trajectoire budgétaire depuis des années est sans appel.

Et, au bout de toutes ces années, l'argument de « l'exemplarité » n'est plus audible.

Un tel budget définit un cadre qui ne peut que contribuer à la dégradation des conditions de travail. Sur cette question, balayer le drame des suicides et tentatives de suicides d'un revers de main serait la pire des options. Au contraire, les directions doivent pleinement s'emparer du sujet, avec l'appui du ministère.

Éclaircie dans cette note d'ensemble assez sombre : l'annonce du maintien (ou presque ...) du budget de l'Action Sociale. C'est une mesure que l'on se doit évidemment de saluer. Elle constitue aussi un élément de réponse à apprécier par rapport à tout ce qui ce qui précède. Mais nous savons de part et d'autre que la vigilance s'impose sur ce front, car il y aura bien évidemment ici ou là la tentation de procéder à la répartition de la pénurie, bien plus qu'à un alignement par le haut.

Terminons enfin par une autre actualité du moment : le déploiement de la Protection Sociale Complémentaire. Un petit rappel « pédagogique » semble nécessaire :

»»» un accord plus protecteur, sans aucun recul et comportant des mécanismes de solidarité, c'est le résultat de notre travail commun (fédérations et ministère)

»»» le choix des opérateurs, par contre, c'est vous seul.

De même veiller à ce que le maximum soit fait pour une application au plus grand bénéfice des agents actifs ou retraités c'est là votre responsabilité.

Les difficultés de mise en place de l'envoi des messages pour la prévoyance et en santé sur des sujets précis demandent des réponses rapides et une mobilisation des directions pour renseigner les agents.

#DÉCLARATION LIMINAIRE CGT

Madame la Ministre,

Quelques mots en complément.

Au milieu de l'instabilité gouvernementale et politique, les orientations budgétaires sont, elles, d'une très grande stabilité, ce budget 2026 est dans la droite ligne des précédents : Les agentes et agents, les personnels, seront une fois de plus mis à contribution avec de nouvelles suppressions d'emplois qui s'ajoutent aux dizaines de milliers de ces dernières décennies.

Ainsi ce sont **près de 600 emplois supprimés** au ministère dont plus de 500 aux Finances publiques ; les opérateurs publics sont parallèlement saignés avec 66 suppressions d'emplois.

Justifier ces suppressions par les gains de productivité amenés par « la modernisation des systèmes d'information » comme indiqué dans le document de présentation aux parlementaires, est un pur mensonge. **Aucune étude, aucun bilan n'a jamais été mené sur ce sujet** alors que c'est toujours ce même argument qui est avancé depuis 25 ans.

Les missions de Bercy sont pourtant en première ligne avec les annonces publiques de renforcement de lutte contre la fraude sous toutes ses formes, la création de plusieurs impôts et taxes, le besoin de financement de l'économie et de réindustrialisation...

Tout cela sans mesure catégorielle pour les collègues.

Nous n'allons pas entrer dans le détail du budget que vous proposez, et qui – si le Parlement est respecté – est amené à évoluer. Simplement rappeler que votre copie comprenait un alourdissement de la fiscalité des ménages alors que les plus riches étaient une nouvelle fois épargnés et l'industrie de guerre arrosée de plusieurs milliards supplémentaires.

Ce ne sont pas les dépenses qui sont responsables des déficits mais les abandons de recettes au profit des plus riches : L'OFCE lui-même l'a reconnu dans un rapport le 11 juillet dernier, « Depuis 2017, en France, le creusement du déficit de 2,4 points de PIB s'explique par une baisse du taux de prélèvements obligatoires (de 2,5 points de PIB) (...) Au cours de cette période, les dépenses publiques sont restées stables. ».

Comme on nous cite régulièrement l'exemple de la Grèce, rappelons que si la réduction de la dette peut être une bonne nouvelle, elle peut aussi entraîner une récession économique et provoquer une hausse du taux d'endettement par la chute du PIB comme cela s'est produit en Grèce.

Permettez-nous de rappeler qu'à l'époque la Troïka exigeait pour le déblocage des crédits, la mise en place d'une administration fiscale efficace, c'est un critère qui est aussi examiné par les agences de notations. Or, année après année, vous ne faites qu''affaiblir les administrations de ce ministère.

Oui, la France est vice championne des prélèvements obligatoires derrière le Danemark. Mais **ces prélèvements comprennent les cotisations sociales** qui financent nos remboursements de dépenses de santé et nos pensions de retraite. Dans les pays de l'OCDE aux prélèvements obligatoires faibles, les cotisations sociales sont privatisées. Elles ne sont donc pas comprises dans les prélèvements obligatoires. Elles pèsent pourtant plus lourd à la fois dans le budget des ménages et sur l'économie. Nulle part les assurances sociales ne sont gratuites ! La Sécurité Sociale, c'est moins chère et plus efficace. On le voit encore avec la mise en place de la PSC obligatoire aux Finances qui se traduit par un véritable racket sur le dos des agent·es.

La CGT continuera à combattre la façon dont cette protection sociale complémentaire est mise en œuvre.

Par ailleurs, **nous demandons la mise en place d'un plan pluriannuel de créations d'emplois** à hauteur des besoins, un plan de qualification à la hauteur des qualifications acquises et mises en œuvre quotidiennement par les collègues, un abondement du budget d'action sociale pour répondre à des besoins de plus en plus prégnants.

Dernier sujet qui concerne rien de moins que 55 % de nos effectifs : **les femmes !**

Depuis lundi 10 novembre à 11h31 et 22 secondes précises, les femmes travaillent gratuitement et ce, jusqu'à la fin de l'année. Ce décompte symbolique est réalisé dans le but d'alerter sur les inégalités entre les femmes et les hommes.

Nous l'avons dit lors de notre négociation ministérielle sur l'égalité : pour remédier à cette discrimination, il faut engager des moyens financiers conséquents, ce que nos ministères économiques et financiers se sont refusés à faire.

Et dans le contexte actuel de recherches frénétiques d'économies budgétaires, nous vous assurons que nous resterons vigilants afin que les politiques sociales répondant aux revendications des personnels en matière de recul des discriminations de toutes formes ne deviennent pas les variables d'ajustement de la politique de casse sociale que votre gouvernement souhaite mettre en œuvre.

Et pour terminer, la fédération des Finances CGT souhaite s'associer aux propos de solidarité de nos camarades de Solidaires Finances concernant l'ensemble des militant·es de nos syndicats traînés devant les tribunaux pour les actions et manifestations auxquelles elles et ils participent.

RÉPONSES DE LA MINISTRE

La ministre a répondu que s'agissant de suicides, une enquête était ouverte à chaque fois et que l'enjeu était comment améliorer le repérage. Elle souhaite aussi développer les formations en santé mentale. Un projet de plan pluriannuel pour prévenir, agir et accompagner est en cours de validation à la DGFiP.

Sur l'ONAF (Office National Anti Fraude), un groupe de travail dédié sur les officiers fiscaux judiciaires est mis en place.

Sur les rémunérations et les carrières, elle souhaite ouvrir le sujet des grilles, car aujourd'hui elles sont démotivantes, nuisent à l'attractivité et la distorsion avec les contractuel·les s'aggrave. Dans les 18 prochains mois il faudra donner des perspectives, en précisant que les sujets salarial et retraite sont liés pour faire progresser le pouvoir d'achat.

Elle reconnaît qu'il y a un enjeu de court terme sur la reconnaissance des qualifications (taux pro/pro) et qu'il faut une équité entre les ministères, par exemple les attachés interministériels sont toujours oubliés.

Elle va analyser la faisabilité de la revalorisation des indemnités de scolarité.

S'agissant des élections professionnelles, les stagiaires ne seront pas électeurs ou électrices en 2026 (mais l'engagement est pris pour 2030).

Elle veut travailler à homogénéiser entre les différents ministères la protection sociale des agent·es à l'étranger.

Concernant les opérations médiatisées de contrôle sur les produits de la marque Shein, la ministre indique que c'est un problème connu depuis quelques années, à travers l'action des agent·es de la DGCCRF et de la douane. La France contribue à l'accélération de la mise en œuvre d'une réponse commune à l'échelle européenne.